Mademoiselle Et Cousine; j'aij attendu avec impassiance jus=
=qu'a ce jour a recevoir de vos nouvelles et j'eprouve dans ce moment
qu'elle n'est que trop=tot Satisfaitte puisque je viens de voir; que
vous venés enffin de nous convaincre par vous=meme de ce que
monsieur votre Pere nous â dit si Souvent que vous ettiés la dissi=
=lation meme; mais je vous avoüe que je n'aurois pas crü que pour
nous en donner des preüves vous auriés pris pour objets de vos
tromperies des persfonnes pour lesquelles de toutte maniere vous
ne deviés avoir que des Sentiments de recconnoissance et d'Estime
puisque n'onobstant la maniere Sequestrée dont on vous a tenu
(et qui certainement ne devoit donner que des Idées mediocre
de votre vertu) ont bien cependent voulü vous faire l'honneur
de pencer â vous; comment oserés=vous Songer a la maniere
dont vous vous joüé du plus Estimable garçon du monde
Sans rougir de votre procedé; et certainement vous devés vous
attendre a recevoir la reccompence de votre mauvaise=foi; il
n'estois pas nessessaire de vouloir nous donnes des Idées désa=
ventajeuse de votre famille; pour aujourd'huij alleguer
que vous ne pouvés vous resoudre a la quitter; quand je vois
cette tendresse de coeur et que je pence a tout ce que vous
m'avés dit et écrit a se Sujet; il me Semble que je Rêve; je
n'en Suis pourtant pas la dupe; et cet Excuse; Serasbien
le manteau pour couvrir quelque nouvelle Intrigue
je trouve que vous vous reposés=bien Sur notre bonne=foi
a tous; d'oser vous en remettre a notre discretion; Si la famille
de mr de Vries en agissoit avec=vous, Comme vous le merittés;
et quil prduise en Public votre promesse votre Portrait; et
vos lettres tendre; cela ne vous ferois guere d'honneur; mais
c'est ce dont je crois vous vous embarrassés fort peu;
moins votre Conduitte le donne a pencer; il ne faut

que vous croijés Si je vous écris Sur ce ton là, que cèt par pique, et parce que je partâge trop le chagrin de nos bons amis; ce n'est nullement cela, puisque je trouve et eux-aussi, quils Sont tres heureux que vous vous. Soijés démasquée avant que d'entrer dans leur famille; et quils ont lieu de rendre grace au Ciel de les avoir garantis de pareille alliance; qu'and je réfflechis a toutte votre conduitte depuis le commencement de cette affaire Combien de fois je vous aij avertie de ne point vous Engager trop avant Si vous voijés que les difficultés Seroit trop grande a Surmonter; tant a l'égart de mr= votre Pere que de Mess.rs vos Frères; ne m'avés-vous pas dit a l'égart de ces derniers que vous aviés assés matiere à leur fermer la bouche Sur ce Sujet et que monsieur votre Pere lorsque vous auriés votre Age n'estois plus en droit de Sopposer; Surtout aijant été en quelque manière l'Auteur de l'Inclination que vous aviés pris pour mr= De Vries; puisquil vous avoit laisé champ libre Sur cette matiere, et meme avoit parus avoir grand penchant pour cette affaire; enffin combien de moijens nous avés vous indiqué pour avoir de vos lettres et combien de Corespondents emploijé pour cet éffet; qu'elle impasiance n'avés-vous pas témoigné pour avoir mr= De vries en Angleterre; comme votre lettre du premier de Fevrier en fait foi; il faut pour combler la mesure quil Essije le danger de la mer et des Ennemis pour vous entendre Casurer vous-meme de votre mauvaise foi je vous avoüe que ce procedé et aussi incomprehensible quil est indigne; Comment vous ettes vous aussi Comportée envers nous tous n'ette-vous pas cause que nous Sommes brouillé avec mr= votre Pere pour avoir pris votre parti en de certaines occasions; n'ette pas à votre Sujet que feü ma tante recut

une lettre de reproches mal fondés; l'aquelle n'a pas peu contribüé
à la rendre malade et faire mourir; Si quelque chose peut vous
faire impression c'est ceci; enffin en mon particullier je dois
n'attendre que pour joüer la Comedie jusques au bout et pour
vous justiffier vous aurés la bonté de dire a votre famille que je
Suis cause de cette intrigue ce que je nie; et que vous Sávés
dans votre Ame êttre faux; et que je puis prouver par vos
lettres; de plus vous devés Sávoir Si vous voulés bien vous
le rappeler; que je me Suis opposée de toutte mes forces a
la partie de caremmose d'Utrecht qui a été le Commence=
=ment de vos Amours. et de notre Brouillerie avec Mr votre
Pere qui Sans doutte auras criis que c'estoit moi qui l'avois
fabrigué: dont je n'aurois pas de peinne a le convaincre
que je Suis tres innocente; ce que toutte la famille pourois
temoigner; mais il ne Sagit plus de cela; et puisque
rien n'est respecté chez-vous; foi; honneur; ni promesse
il faut en conclure qu'il n'ij a point de fond a faire Sur
votre amitié; et la mienne ne pouvant Servir qu'a vous
Rappeller des choses capable de donner des Remors; et dont
certainement vous ne m'enquerés pas de dire que vous avés
honte; il Seras bon de rompre tout Commerce entre-nous
des ce jour; ainci je vous déclare que je le fais; vous priant
de ne vous point donner la peine de me répondre, puisque
je ne Souhaitte point d'êttre en Correspondence avec une
Personne qui n'a égart a aucun Devoir. je Suis

Mademoiselle Et Cousine Votre tres humble Servante

Vianen ce 25e Mars 1745. G: J: Le Roux

Amee Girardot Vianen
ce 25 mars 1745

A

Mademoiselle

Mademoiselle Girardot

a

Tonbre